

<b>BILAN DE COMPETENCES</b> Bientôt proposé au sein de la MFR !	
<p>Le bilan de compétences est l'analyse et l'évaluation des compétences professionnelles et personnelles, ainsi que des aptitudes et des motivations d'une personne. A la MFR de la Brenne, vous bénéficiez d'un bilan de compétences de 24h, encadré par le Code de Déontologie selon les articles R. 6322-32 à 60 du code du Travail, en respectant les 3 phases du bilan de compétences ; ce qui donne lieu à une synthèse écrite finale remise en fin de parcours. Pour rappel, les articles mentionnent et indiquent que le bilan de compétences doit servir principalement à envisager un projet de formation ou de renouveau professionnel.</p>	
<b>Publics</b>	Tous les publics (salariés, personnes sans emploi...)
<b>Prérequis</b>	Aucun prérequis
<b>Objectifs</b>	<p>Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes, ses motivations et ses centres d'intérêt.</p> <p>Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.</p>
<b>Méthode</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretiens individuels en présentiel dans nos locaux ou à distance (visio)</li> <li>▪ Réalisation de tests d'auto-évaluation® pour identifier votre profil et vos compétences clés</li> <li>▪ Accès à un "espace apprenant" pour le suivi de votre démarche.</li> <li>▪ Mise à disposition d'un ordinateur portable si besoin et toutes modalités nécessaires au bon déroulement du Bilan de Compétences</li> <li>▪ Book de suivi regroupant les outils transmis, les démarches effectuées ensemble et vos résultats de tests</li> <li>▪ Synthèse de fin de bilan</li> </ul>
<b>Evaluation</b>	<p>Un <b>auto-positionnement</b> est réalisé par le stagiaire pour identifier l'état d'avancement de son projet professionnel ou de son état d'esprit actuel</p> <p>6 mois après le bilan, <b>retour sur expérience</b> et sur l'<b>avancée des projets</b> du bénéficiaire</p>
<b>Durée</b>	<p>Décomposé en <b>24h</b> de face à face et de travail à la maison.</p> <p>Il peut se faire en <b>présentiel</b> mais aussi en <b>distanciel</b> (visio)</p>
<b>Tarifs</b>	<p>Le bilan de compétences est facturé 2 500€ TTC.</p> <p>Il comprend : La démarche <b>d'accompagnement</b> et de <b>suivi</b>, l'accès à la <b>plateforme</b>, les <b>questionnaires</b> et <b>outils</b> de travail proposés.</p>

<p><b>Accessibilité personnes handicapées</b></p>	<p>Formation accessible aux personnes handicapées, aux personnes en difficulté d'apprentissage.</p> <p>Pour plus de renseignement sur les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contacter la MFR de la Brenne : mfr.brenne@mfr.asso.fr Tél : 06 85 12 04 78 Référente Handicap : Sarah GOAZIOU</p>
<p><b>Déontologie et cadre légal</b></p>	<p>Connaitre nos engagements face aux <b>obligations</b> concernant le bilan de compétences Voir la fiche sur la déontologie et le cadre légal</p>
<p><b>CPF</b></p>	<p>Vous pourrez mobiliser votre compte CPF pour prendre en charge votre bilan de compétences Cette structuration permet une formation modulaire, facilitant l'intégration des acquis dans différents contextes professionnels de l'animation socio-éducative et culturelle.</p>
<p><b>Déroulé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Phase 1 : Phase préliminaire</b> Vérification des engagements et de l'accord du bénéficiaire Définition des besoins du bénéficiaire</li>   <li>▪ <b>Phase 2 : Phase d'investigation</b> Accompagnement qui commence par un premier rendez-vous en face à face, offert pour aborder le projet à développer ensemble !</li>   <li>▪ <b>Phase 3 : Phase de conclusion</b> Conclusion et mise en place de la réalisation du projet Document de synthèse remis</li> </ul> <p>Il existe 3 façons d'aborder le bilan de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de réorientation professionnelle</li> <li>- Bilan d'évolution professionnelle</li> <li>- Vérification de projet (le bénéficiaire a un projet professionnel et souhaite le faire valider)</li> </ul> <p>Durant votre parcours à la MFR de la Brenne, vous serez accompagné par un professionnel certifié et formé à la pratique du bilan de compétences, qui veillera à vous préparer un parcours sur-mesure par objectifs définis.</p>
<p><b>Suivi de l'action</b></p>	<p>Nous prendrons contact avec vous 6 mois après la réalisation de votre bilan pour suivre l'évolution de votre projet professionnelle et la correspondance avec la synthèse remise en fin de parcours.</p>
<p><b>Indicateurs clés</b></p>	<p>Taux de satisfaction des stagiaires : pas connu à ce stade Taux d'insertion dans l'emploi : pas connu à ce stade Taux de réalisation des suivis à 6 mois : pas connu à ce stade</p>

<b>Contact</b>	Laure BOUGON 06 85 12 04 78 <a href="mailto:laure.bougon@mfr.asso.fr">laure.bougon@mfr.asso.fr</a>
----------------	--